



## PALIER 2<sup>de</sup>: AVIS PASSERELLE POUR UNE CANDIDATURE EN 1<sup>re</sup> PROFESSIONNELLE APRÈS UNE 2<sup>de</sup> GT, UNE 1<sup>re</sup> GÉNÉRALE OU UNE 1<sup>re</sup> TECHNOLOGIQUE

ÉTABLISSEMENT – À COMPLÉTER OBLIGATOIREMENT

ÉLÈVE		
NOM:	PRÉNOM:	CLASSE:
Date de naissance :	Sexe:	
_ , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		
Représentant légal 1 :		
Adresse, tél., mail :		
Représentant légal 2 :		
Adresse, tél. (si différents) :		
Spécialité de 1 <sup>re</sup> prof	ressionnelle demandée	Établissement - ville
opeoidite de 1 proi	coolonnene demandee	Etablissement vine
Danner en guelgues ligne	o loo roicene de vetre deme	
Donnez en quelques lignes les raisons de votre demande :		
À:	le :	
Responsable légal 1 :		Responsable légal 2 :
Trooperiousio logar 1.		. toopenbasio logal 2 .

- par voie postale : Rectorat de l'académie de Reims, délégué à la protection des données, 1 rue Navier, 51085 Reims cedex

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé AFFELNET-Lycée pour faciliter la gestion de l'affectation des élèves. Elles ont également des fins statistiques.

En respect de la loi informatique et libertés du 6 juillet 1978 modifiée le 20 juin 2018, section II, articles 37 à 43, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Dans la limite des modalités légales, vous pouvez également vous opposer à leur traitement et demander leur effacement.

Pour exercer ces droits ou pour toute question concernant le traitement de vos données personnelles, vous pouvez contacter le délégué académique à la protection des données :

ou sur notre site internet : www.ac-reims.fr, rubrique contact/contacter le délégué à la protection des données.

## À REMPLIR PAR L'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE Avis motivé de l'équipe éducative de l'établissement d'origine : Avis du chef d'établissement d'origine : À:.....le:.... Signature Document à transmettre au LP demandé avec copie des bulletins scolaires des deux 1<sup>rs</sup> trimestres de l'année en cours et des trois bulletins de l'année précédente. □ NON Avis passerelle obligatoire de l'équipe pédagogique de l'établissement d'accueil (décret 2009-148. Art. 12), prenant éventuellement (\*) appui sur le stage d'immersion :

## DOCUMENT À TRANSMETTRE À LA DSDEN PAR L'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE POUR LE 30 mai 2024 DERNIER DÉLAI.

(\*) Règlementairement, le stage n'est pas obligatoire, l'avis prend principalement appui sur les compétences de l'élève

☐ Favorable

Avis : ☐ Très favorable

À : ..... le : .....

□ Réservé

Signature du chef d'établissement